

canon des Juifs; et l'on peut s'en assurer en consultant ces anciens monuments. De plus, jusqu'au temps même de saint Jérôme, les livres qui ne sont point dans le canon des Juifs n'étaient point encore généralement reçus dans le canon des Chrétiens; ce docteur, dans son prologue sur les livres saints, le dit expressément des livres de la Sagesse, de l'Ecclésiastique, de Judith et de Tobie: *Sapientia quæ vulgo Salomonis inscribitur, et Jesu filii Sirach liber, et Judith et Tobias. . . (1). . . non sunt in canone.* Ce qui n'empêche nullement que ces livres n'aient été cités comme *Écrituræ divinæ* avant saint Jérôme, et quelquefois par saint Jérôme même; et c'est parce que dès lors ils étaient reconnus pour *Écriture divine*, que l'Église s'est enfin déterminée à les inscrire dans son canon, sans avoir égard au canon des Juifs.

Cependant, ajoute le père Griffet, on se sert encore de ce canon des Juifs tel qu'il est aujourd'hui pour contester la canonicité de plusieurs livres de l'Écriture; sur quoi l'on ne peut s'empêcher de remarquer une contradiction dans la préface que les éditeurs de la Bible du père De Carrières ont mise à la tête du livre de la Sagesse, et dans la dissertation sur l'auteur de ce livre.

Ne semblerait-il pas que nous serions du nombre de ces gens qui se servent encore aujourd'hui de ce canon des Juifs pour contester la canonicité de plusieurs livres de l'Écriture? Non, grâce à Dieu; nous ne contestons la canonicité d'aucun des livres de l'Écriture reçus par l'Église. Mais en quoi consiste donc cette prétendue contradiction?

On prouve dans cette préface, dit le père Griffet, que le livre de la Sagesse est canonique; et pour répondre à l'objection prise du canon des Juifs, où ce livre ne se trouve point, on assure que l'autorité de ce canon n'a jamais été d'un grand poids dans l'Église; et dans la dissertation qui suit on se sert de l'autorité de ce canon pour prouver que Salomon n'en est pas l'auteur. Si ce livre, dit-on, était véritablement de Salomon, les Juifs ne l'auraient pas exclu de leur canon. Ainsi d'un côté ce canon n'est presque d'aucun poids quand il s'agit de la canonicité du livre de la Sagesse, et on lui donne ensuite une grande autorité quand il s'agit de juger quel en est l'auteur.

Nous en appelons ici à l'équité de nos lecteurs; et nous osons présumer de leur discernement qu'ils conviendront que, dès qu'il s'agit de deux objets différens, il n'y a pas ombre de contradiction. Quand il s'agit de la canonicité des livres saints, on plus particulièrement encore de leur inspiration, le canon

(1) On lit ici dans le texte de saint Jérôme, et *Pastor*, ce que l'on entend communément du livre d'Hermès intitulé le *Pastor*. Mais comme ce livre d'un ancien auteur ecclésiastique n'a rien de commun avec les livres sacrés de l'Ancien Testament dont il s'agit ici, il y a tout lieu de présumer que c'est une faute de copiste pour et *Baruch*, puisqu'il est constant que le livre de Baruch est précisément du nombre de ces livres qui ne sont point dans le canon des Juifs, et qui dans les premiers siècles n'étaient point dans le canon même des Chrétiens.

des Juifs n'a jamais été d'un grand poids; dès les premiers siècles de l'Église on a cité comme *Écriture divinement inspirée*, des livres qui n'étaient point dans le canon des Juifs, et l'Église les a mis ensuite dans son propre canon, quoiqu'ils ne fussent point dans le canon des Juifs. C'est à elle qu'il appartenait d'en juger; nous reconnaissons en ce point son autorité, et nous souscrivons à sa décision. Mais sur l'auteur inconnu de certains livres de la Sagesse, l'Église n'en ayant rien décidé, permettons savants d'en disputer, et d'alléguer de part et d'autre les témoignages qui peuvent servir à l'éclaircissement de la question. Alors comme il ne s'agit plus de la canonicité, mais uniquement de l'auteur du livre, il est permis d'examiner si ce livre, que l'on attribue à Salomon, se trouve en hébreu chez les Juifs, et si jamais il a été compris avec les trois autres du même auteur dans le canon de leurs livres saints. Si on l'y trouve, il faudra convenir que Salomon en est l'auteur; et nous demanderons alors que l'on rétablisse dans nos exemplaires latins l'ancien titre des exemplaires grecs: *Sapientia Salomonis*; mais comme on ne l'y trouvera point, et que personne n'a jamais dit l'y avoir vu: *Apud Hebræos usquam est*; comme d'ailleurs il renferme des expressions qui dénotent un auteur grec: *Quin et ipse stylus græcam eloquentiam redoleat*, nous en concluons avec saint Jérôme, avec saint Augustin et avec les plus doctes de leur temps, que les savants hommes qui ont mis au jour l'édition de notre Vulgate sous l'autorité des papes Sixte V et Clément VIII, ont sagement réduit le titre de ce livre à ces deux mots: *Liber Sapientia*.

INSTRUCTIONS ET MYSTÈRES QUE RENFERME LE LIVRE DE LA SAGESSE.

L'auteur de ce livre, quel qu'il soit, se propose pour fin principale l'instruction des rois, des grands, des juges de la terre: *Diligite justitiam, qui judicatis terram*, ce sont les premiers mots de ce livre: « Aimez la justice, vous qui jugez la terre. » Mais comme tous les hommes, de quelque état qu'ils soient, doivent aimer la justice, tous peuvent aussi profiter des instructions que ce livre renferme. On peut y distinguer deux parties.

La première contient une exhortation à la sagesse. L'auteur y emploie tous les motifs qui peuvent nous porter à la recherche de la sagesse; il expose les avantages qu'elle procure. Alors, empruntant le personnage de Salomon, le plus sage des rois, il propose pour exemple ce prince en parlant en son nom. Il continue d'exposer les avantages de la sagesse; et il conclut en avertissant qu'elle est un don de Dieu, et qu'ainsi c'est à lui qu'il faut la demander.

La seconde partie renferme une espèce de paraphrase de la prière que Salomon fit au Seigneur au commencement de son règne, pour lui demander la sagesse; en sorte que l'auteur continue de parler ici au nom de Salomon; et toute la suite de ce livre est

une continuation de cette prière, où l'auteur décrit les effets de la sagesse sur les anciens patriarches et ensuite sur le peuple de Dieu.

Ce livre est élevé et touchant en plusieurs endroits. Il inspire un profond respect pour Dieu, un grand mépris de ce qui paraît le plus estimable dans le monde. Il fait voir l'extrême périt de ceux qui sont en autorité, et il trace une image si vive de l'effroi et du désespoir des méchants quand ils paraîtront devant Dieu, qu'il n'y a guère de traits dans toute l'Écriture qui soient plus capables de faire rentrer les hommes en eux-mêmes et de toucher les cœurs les plus endurcis.

L'auteur fait des réflexions très-édifiantes sur les plaies d'Égypte, dont il rapporte même des circonstances qui ne sont pas marquées dans le livre d'Exode, soit que la mémoire s'en fût conservée par tradition, ou plutôt qu'il ait plu à Dieu de les lui révéler, comme il révéla à Moïse les circonstances de la création, et plusieurs autres que nul homme n'avait pu savoir. Ces réflexions caractérisent particulièrement ce livre, dans lequel il semble que le Saint-Esprit ait voulu nous apprendre avec quel respect et quelle attention nous devons peser les moindres paroles de l'Écriture.

Car on s'imaginera aisément que dans les plaies d'Égypte il n'y aurait à remarquer que le sens littéral de l'histoire, savoir, que Dieu étant irrité contre Pharaon, qui refusait de permettre à son peuple d'aller lui sacrifier dans le désert, selon le commandement exprès qu'il lui en avait fait par Moïse, l'a puni d'une manière éclatante et pleine de merveilles, pour vaincre ainsi la dureté de son cœur, et le contraindre de lui obéir.

On croirait de même facilement qu'on ne doit regarder que le sens historique, dans tout ce que Dieu a fait pour les Israélites, pendant qu'il les a conduits dans le désert; et cependant le Saint-Esprit fait voir clairement dans ce livre que les moindres circonstances, ou des jugemens que Dieu a exorcés sur les méchants, ou des grâces qu'il a faites à son peuple, sont pleines de mystères et de sens spirituels pour éclairer notre foi, et pour nourrir notre piété.

Si dans ces récits que nous présente l'Écriture nous ne trouvons pas des instructions qui nous seraient si utiles, ce n'est pas qu'elles n'y soient cachées en effet; mais c'est que nous n'avons ni assez de lumières pour les découvrir, ni assez d'humilité pour obtenir de Dieu que lui-même nous les découvre, selon la prière que David faisait à Dieu lorsqu'il lui dit: *Otez le voile de dessus mes yeux, afin que je considère les merveilles de votre loi.* Le Saint-Esprit a voulu nous convaincre de cette vérité par les réflexions qu'il nous présente dans ce livre; et il nous a montré la manière de découvrir sous l'écorce de la lettre la moelle des sens spirituels qu'elle renferme, seuls capables de nourrir l'homme intérieur qui ne vit pas de connaissances vaines et stériles, mais de la foi et de la charité, que les connaissances relatives à la religion et utiles pour les mœurs entretiennent dans son âme et nourrissent dans son cœur. L'esprit de Dieu fait donc ici ce que le Fils de Dieu a fait lorsque, conversant au milieu des hommes, il a expliqué lui-même le sens mystérieux de quelques-unes de ses paraboles, pour nous apprendre à rechercher par la méditation, de son Évangile, et par une prière humble et persévérante, les sens cachés de plusieurs autres qu'il ne lui a pas plu de nous éclaircir.

L'auteur de ce livre, ou plutôt l'esprit de Dieu qui dirige sa plume, couvre aussi lui-même ici de profonds mystères sous des paroles en apparence très-simples; ce qu'il dit du juste opprimé par les méchants se trouve si manifestement accompli en la personne de Jésus-Christ, que les saints Pères y ont reconnu une prophétie du mystère des souffrances de notre divin Sauveur; et il nous découvre dans le scandale même de la croix une des plus fortes preuves de la divinité de Jésus-Christ, puisque dans le dessin du démon et des méchants qui furent les instrumens de sa malice, ce fut ce supplice même qui dut décider de la divinité de notre Sauveur. *S'il est vraiment Fils de Dieu*, disent ils, *Dieu le délivrera.* Dieu l'a délivré en le faisant sortir du tombeau plein de vie; donc il est vraiment Fils de Dieu. (Bible de Venise.)

CORNELII JANSENII IN LIBRUM SAPIENTIÆ Prooemium.

De auctoritate libri Sapientia.

Disputant nobiscum hæretici de auctoritate libri Sapientia. Negarunt librum catholicum esse Semipelagianum, quod ejus testimonio aperitissime convincerentur: quos Calvinus et Lutherus imitati, eum ex canonicarum Scripturarum canone ejecerunt. Sed omnes argumentorum eorum rivuli uno Ecclesie sole

siccantur, quæ in concilio Carthaginensi III, Florentino ac Tridentino eum canonis sacrarum Scripturarum inseruit: cujus judicio omnes penè tam Græci quam Latini Patres patrocinantur, dum passim petitis inde testimoniis, tanquam divinæ auctoritatis utuntur. Unde Augustinus lib. de Prædest. Sanctorum, c. 14: *Non debuit, inquit, repudiari sententia libri Sapientia, qui meruit in Ecclesiâ Christi de gradu*

lectorem Ecclesie Christi, tam longa amositate rectori, et usque ad extremos laicos, fideles penitentes, catechumens, cum veneratione divine auctoritatis audiri. Addit Isidorus Hispalensis etiam à Judæis habitum fuisse inter libros sacros; sed propter evidentiâsima de morte Christi testimonia que leguntur cap. 2 fuisse repudiatum atque prohibitum (1).

(1) Les protestants et les incrédules ont attaqué ce livre. Les premiers l'ont déprimé tant qu'ils ont pu. Toute fois il ne leur a pas été possible d'y découvrir aucune erreur. Brucker, en parlant de la philosophie des Juifs, a prétendu à la vérité que l'auteur du livre de la Sagesse est un Juif d'Alexandrie, imbu des opinions de la philosophie des Grecs, et qu'il y a dans son ouvrage des marques évidentes de platonisme.

Il apporte en preuve 1^o ce passage: *L'esprit du Seigneur a rempli tout la terre, et il contient toutes choses.* C'est, dit Brucker, l'âme du monde des pythagoriciens et des platoniciens. 2^o Il dit que *ce esprit est intelligent, nu, et cependant multiplié, subtil et mobile.*... qui renferme tous les autres esprits, etc. Ces façons de parler ne conviennent point au Saint-Esprit, mais plutôt à l'âme du monde telle que les philosophes la concevaient. 3^o L'auteur dit que *c'est cet esprit qui lui a enseigné la philosophie*, et il représente le précis des connaissances philosophiques à la manière des Grecs. 4^o Il ajoute que *c'est son souffle de la puissance divine, une émanation de la gloire du Tout-Puissant, un rayon brillant de sa lumière.* Voilà le dogme de l'émanation des esprits suivant le système de Platon. 5^o Il réfute les philosophes orientaux qui pensaient que le mal qui est dans le monde venait de la nature même des choses; il soutient au contraire que *Dieu n'a point créé la mort, qu'il ne se plait point à exterminer les vivants, qu'ils n'ont point en eux-mêmes la cause de leur perte, et que le royaume de l'enfer ou de la mort n'est point sur la terre.* C'est le langage de Platon et de Plotin.

Il n'est pas possible de pousser plus loin l'abus de la critique ni l'entêtement de système. Avec un peu de réflexion Brucker aurait vu qu'il prête à l'auteur du livre de la Sagesse des idées qu'il n'eût jamais. Cet auteur dit que *la Sagesse, qu'il nomme indifféremment l'esprit de Dieu et le Saint-Esprit, n'entra point dans une âme malaisée, et qu'elle n'habitera point dans un corps aservi au péché.* etc. Les philosophes ne parlaient pas ainsi de l'âme du monde, ils pensaient que cette âme était répandue dans tous les corps vivants. L'auteur sacré dit *qu'il a inoqué Dieu, et que l'esprit de sagesse est venu en lui; que c'est Dieu qui lui a donné les connaissances qu'il possède; que l'esprit de sagesse est saint et aimé de bien; qu'il se réjouit dans les âmes saintes, dans les amis de Dieu et qu'il fait les prophètes.* Il le demande lui-même à Dieu; il lui dit: *Qui connaîtra vos dessein, si vous ne lui donnez la sagesse, et si vous ne lui envoyez du ciel votre Saint-Esprit?* Il faut être étrangement prévenu pour entendre par là l'esprit universel, principe de la vie des corps animés, et pour voir le système des émanations.

Ce même auteur réfute ceux qui attribuaient l'origine du mal à la nature des choses. Cependant il représente Dieu comme un *jeu d'échec, mais juste et miséricordieux*, qui punit les pécheurs en ce monde, afin de les amener à pénitence, et qui les exterminé enfin lorsqu'ils s'endurcissent dans le crime; ces vérités sont-elles jamais venues à l'esprit de Platon, de Plotin et des philosophes orientaux? se sont-ils jamais servi de semblables expressions? Comment ose-t-on donc accuser l'auteur du livre de la Sagesse de les avoir puisées chez eux?

Venons maintenant aux difficultés des incrédules, ou plutôt aux idées bizarres de Voltaire, au sujet de

De auctore libri Sapientie.

Quod ad auctorem spectat, apud Græcos inscribitur Sapientia Salomonis, quem propterea Pseudepigrapha ce livre; car nous ne connaissons pas d'autre auteur de cette classe qui l'ait attaqué (a). (Duct.)

Lettres de quelques Juifs à Voltaire, par l'abbé Guéné.

XX^e EXTRAIT.

De livre de la Sagesse. De quelques méprises de l'habile critique; et de quelque chose de plus que des méprises. Quoique le livre de la Sagesse, que votre Église met au rang des ouvrages inspirés, ne soit point reçu parmi nous dans le canon des Écritures, nos maîtres pourtant en font cas, et le citent avec éloges. L'auteur, quel qu'il soit, paraît avoir vécu parmi les idolâtres, et, témoin de leurs superstitions et de leurs désordres, il ne pensait pas sur l'idolâtrie comme quelques écrivains modernes, soi-disant philosophes, qui la vantent, et qui en regrettent les heureux temps, et qui voudraient les ramener pour le bonheur du monde. Il remonte à l'origine de ce faux culte; il en fait voir la vanité et la démenée, et marque les cruautés, les impuretés, et tous les crimes dont il était et dont il est encore la funeste source. Arrêtons nous donc un moment sur ce que vous dites de cet ouvrage et de son auteur.

§ 1. De l'auteur du livre de la Sagesse: ce livre attribué, selon le savant critique, à Philon de Biblos.

TEXTE. « Ce livre n'est pas de Salomon: on l'attribue communément à Jésus, fils de Sirach. » (Dict. phil., art. Salomon.)

COMMENT. Ce livre n'est pas de Salomon, etc. Qui l'ignore, monsieur? Tous les chrétiens en font la remarque.

Nous ne savons si parmi les chrétiens on l'attribue communément à Jésus, fils de Sirach; mais cette opinion n'est pas commune parmi nous. Plusieurs de nos écrivains, et même des vôtres, le croient d'un autre écrivain, qu'ils estiment avoir été quelque Juif helléniste, assez instruit de la langue et des opinions des Grecs. Ils pensent que ce fut quelqu'un de ceux que Ptolémée employa à la traduction de nos livres saints. Mais ils conviennent qu'on n'a rien de certain sur cet auteur, sur son nom, ni sur le temps où il a vécu.

TEXTE. « D'autres l'attribuent à Philon de Biblos. » (Ibid.)

COMMENT. A Philon de Biblos? Il y a eu, monsieur, plusieurs Philon connus par leurs écrits; trois entre autres: l'un, plus ancien que Joseph, compte au nombre des auteurs pieux qui ont parlé des Juifs; l'autre, plus récent, savant Juif philosophe, dont il nous reste des ouvrages estimés et dignes de l'être; enfin un troisième de Biblos, autre auteur païen dont on n'a que des fragments.

Il est vrai que quelques critiques, parmi vous, se sont avisés de faire notre philosophe d'Alexandrie auteur du livre de la Sagesse; et l'on sait combien leurs raisons sont solides!

Mais qu'on l'ait jamais attribué au grammairien de Biblos, c'est ce que vous n'avez pu dire, ou ce qu'on n'aurait pu faire que dans un moment de distraction singulière. Quel rapport avez-vous pu concevoir, monsieur, entre le livre de la Sagesse, où le paganisme est combattu, et Philon de Biblos, traducteur païen du païen Sanchoniaton?

§ II. Idée bizarre du savant critique; il fait le Pentateuque postérieur au livre de la Sagesse.

Autre distraction plus singulière encore, si pourtant ce n'est qu'une distraction.

(a) Nous laisserons ici parler le célèbre abbé Guéné, qui va lui-même exposer et résumer les objections du chef des incrédules. (Édit.)

plum vocat Hieronymus Præfatione in lib. Salomonis. Augustinus lib. 2 de Doctrina Christianâ, c. 18.

TEXTE. Quel que soit l'auteur de ce livre, il paraît que de son temps on n'avait point encore le Pentateuque. » (Dict. phil., art. Salomon.)

COMMENT. Quel monsieur, on n'avait pas le Pentateuque au temps de l'auteur du livre de la Sagesse; quel qu'il soit? On ne l'avait pas du temps de Jésus, fils de Sirach, ni même du temps de Philon le Juif, et de Philon de Biblos?

Jésus, fils de Sirach, écrivait environ deux cents ans après Esdras; Philon, juif, dans le premier siècle de l'ère chrétienne; et Philon de Biblos dans le second. Ainsi, à vous en croire, on n'aurait pas eu le Pentateuque deux cents ans après Esdras! ou ne l'aurait pas eu dans le premier ni même dans le second siècle de l'ère chrétienne? N'est-ce pas là bien le cas de dire que qui prouve trop ne prouve rien, ou prouve contre soi?

Assurément, monsieur, quand vous rédigez cet article, vous avez perdu de vue toutes ces dates. Un peu plus d'attention, s'il vous plaît. Vous êtes sujet à brouiller les époques.

§ III. Raisons alléguées par le critique, pour prouver que le Pentateuque est postérieur au livre de la Sagesse.

Mais non: nous nous trompons, monsieur; ce n'est point une distraction, c'est une assertion récléchie, dont vous essayez de donner des preuves.

TEXTE. « Cet auteur dit, chap. 10, qu'Abraham voulut immoler Isaac du temps du déluge. » (Dict. phil., art. Salomon.)

COMMENT. 1^o Quand cet auteur aurait fait l'anachronisme que vous lui prêtez, s'ensuivrait-il que quel qu'il soit, on n'avait pas le Pentateuque de son temps? Les livres d'un écrivain peuvent-elles nuire à un autre, ou prouver pour ou contre son antériorité?

Rappelez vous, monsieur, un de vos meilleurs amis, M. l'abbé Nonote, l'homme du monde à qui vous devez le plus de reconnaissance (a), si la vérité vous est chère. Il vous a prouvé, démontré (b), qu'en cent endroits de votre Histoire générale vous donnez dans de grossières méprises, et que vous y contredisez sans raison les historiens qui vous ont précédé. Ces méprises prouvent-elles que de votre temps on n'avait pas d'histoire de France?

2^o. Mais, monsieur, est-il bien vrai que l'auteur du livre de la Sagesse ait fait cette grossière et ridicule bévue? Le ton d'assurance avec lequel vous la lui imputez peut en imposer à quelques lecteurs. On a de la peine à se persuader qu'un écrivain célèbre, qui doit se respecter lui-même quand il ne respecterait pas le public, s'oublie au point d'avancer avec tant de confiance des faussetés si manifestes. Mais quand on lit l'auteur même, on reste convaincu qu'il n'y a pas la moindre apparence de fondement à ces reproches.

Voici le passage où il est parlé d'Abraham. Nous le rapportons en entier, et d'après votre Vulgate. « C'est la Sagesse, dit l'auteur, qui, après la chute du premier homme, le retira de son péché. C'est pour

(a) Le plus de reconnaissance. Il nous paraît que l'illustre auteur en doit encore à beaucoup d'autres: nous pourrions en nommer au moins une vingtaine. (Édit.)

(b) Prouvé, démontré, etc. Voy. les erreurs de Voltaire, ouvrage nécessaire à tous ceux qui veulent lire l'histoire générale, etc., et n'être pas dupes des inadvertances et des petites indifférences de l'illustre écrivain. Cet ouvrage a déjà eu six éditions, malgré les emportements bien peu décents de M. de Voltaire contre le livre et contre l'auteur. Ne concevra-t-on jamais que la meilleure réponse qu'on puisse faire à un critique juste, c'est de se corriger, et non de dire des invectives? (Édit.)

putavit propter similitudinem quamdam vocari Salomonis; esse autem Jesu, filii Sirachi. Sed retractavit hoc lib. 2. retractat. c. 8; expressi verò tribui Salomoni lib. 2 de Symbolo ab Catechumens, cap. 4. Nonnulli veteres apud Hieronymum voluerunt esse Philonis Judei: quod multi sequuntur Catholicis, et peribenter heretici recentiores arripunt. Sed conciliari fortasse possent, asserendo sententiarum ac sententiarum auctorem esse Salomonem, collectionis verò ac libraris Græcæ Philonem; Salomonem enim nomine, librum citant plurimi antiquissimum Patrum, Cyprianus lib. de Mortalitate, Basilii lib. 5 contra Eunomium, Ambrosius passim, et alii. Imò ipsa libri verba hoc clamant, c. 9: Tu, inquit, elegisti me regem

l'avois abandonné dans sa colère que l'injuste périt malheureusement lui-même, après avoir été son frère dans l'excès de sa fureur. Lorsque le déluge inonda la terre, ce fut elle qui passa faire maître cette île; on ouvrit le plus léger prétexte au cardinal d'Étendard, et l'on abandonna tout au malin de concert, elle eut le juste, le conserva sans reproche devant Dieu, et lui donna la force de vaincre la tendresse qu'il ressentait pour son fils.

Quoi, monsieur, c'est dans ce texte que vous trouvez qu'Abraham voulut immoler son fils du temps du déluge? La méprise, si elle est réelle, serait singulière et vaudrait bien celle de Philon de Biblos, auteur du livre de la Sagesse. Mais de bonne foi, y a-t-il dans ce passage un seul mot qui puisse faire maître cette île; ou ouvrir le plus léger prétexte au cardinal d'Étendard, et l'on abandonna tout au malin de concert, elle eut le juste, le conserva sans reproche devant Dieu, et lui donna la force de vaincre la tendresse qu'il ressentait pour son fils.

TEXTE. « Dans un autre endroit, l'auteur du livre de la Sagesse parle de Joseph comme d'un roi d'Égypte. » (Ibid.)

COMMENT. Voici cet endroit, monsieur: « La Sagesse, dit l'écrivain, n'abandonna point le juste lorsqu'il fut venu. Elle le délivra des mains des pécheurs, et elle descendit avec lui dans la fosse. Elle ne le quitta point dans les fers, jusqu'à ce qu'elle lui eût mis en main le sceptre de la royauté et la puissance contre ses oppresseurs, et elle convainquit de mensonge ceux qui l'avaient noyé par leurs calomnies. »

C'est sans doute sur cet endroit, le sceptre de la royauté, que vous fondez votre reproche. Mais qui ne voit que ces termes n'ont point le sens absurde qu'il vous plaît de leur prêter? Personne que vous n'y est trompé. On sent d'abord qu'il serait déraisonnable de prendre à la lettre des expressions figurées, qu'il ne s'agit ici que du pouvoir d'un ministre accrédité, dépositaire de la confiance et de l'autorité de son souverain; et que ce serait se rendre ridicule d'attribuer, sur un fondement si faible, à un auteur qui d'ailleurs paraît instruit, une ignorance grossière, qu'on ne peut supposer, je ne dis pas dans le fils de Sirach, ni dans Philon, mais dans le dernier des Juifs.

Si, prenant de même au pied de la lettre quelques expressions fortes dont vous usez en parlant du cardinal de Richelieu, on vous reprochait d'en faire un roi de France; si l'on en concluait que vous connaissez peu l'histoire de votre pays, ou que votre patrie n'avait point d'annales avant Louis XV, de pareils raisonnements vous paraîtraient-ils dignes d'entrer dans un ouvrage philosophique? et ne croiriez-vous pas faire grâce au raisonneur de ne le supposer que distrait? Certes, monsieur, de tels raisonnements ne seraient pas de simples méprises; ce serait quelque chose de plus que des méprises.

populo tuo, et dixisti me edificare templum nomini tuo, etc. Quod verò de Philone styli Græci auctore dicitur, tametsi Hieronymus id videatur de illo Intellexisse Alexandrino, de quo propter eloquentie similitudinem vulgò ferebatur (teste eodem Hieronymo et Suidà), vel Plato philonizat, vel Philo philonizat, hoc tamen difficultatem habet, tum quòd Dionysius Areopagita illi penè coætanæ ex hoc lib. testimonium citat, de divinis Nominibus, c. 4, tum quòd ipse apostolus Paulus nonnumquam ad hujus libri parases alludere videatur, ut perspicuum est ex cap. 11 ad Rom. 5, et 11 ad Hebr. 3, collatis ad capitulum hujus 9 vers. 17, et 4, vers. 10. Neque etiam rectè intellexeris de illo Philone summi nominis historico Græco, Septuaginta Interpretibus coætanæ: hunc enim Josephus Ethnicum fuisse, neque Scripturas legisse, testatur lib. 2 contra Apionem; neque rursùm de Philone illo Bibliò (si tamen alius est ab illo qui sequitur) qui Sæcæ orationis scriptoris antiquissimi historiam ex Phœnicum linguâ in Græcum convertit; sed si cui Philoni styli ascribendus est, erat alius Philo senior, dicitur Juæus, atque unus Septuaginta Interpretum, ut nonnulli arbitrantur, quos multos alios libros præter vulgarem illum Hebræorum canonem ad Philonem detulisse voluit (1). Ex quo patet adhuc

(1) Grotius Præfat. Sap. Opus esse Judæi creditur, Hebræicè scriptum post Esdræ ætatem, et ante Simonem summum sacerdotem; quare lib. Ecclesiastici, quem ordine præcedit, vetustas arbitrat. Versio in Græcum auctorem fuisse credit Christianum aliquem in eadem linguâ exercitissimum, à quo liberis redditum opus, absque eo quod verbis originalibus serviret; hinc, alii, nonnulla à medio Christianismo in librum derivata sunt. Idè referenda quæ de iudicio supremo iustorum impiorumque, pro meritis in retributione, in eo libro disertis quàm in aliis quibuscumque Hebræorum exprimitur.

De hoc Grotii systemate universo nullam proferre possumus satis firmam conjecturam. Opus enim Hebræicè scriptum fuisse nonnisi dividendo asserere mus, cum veteres omnes quæ Judæos, quæ Christianos eâ linguâ scriptum laterent. Porro si quod unquam fuisse, Judæi ne commississent ut periret? Nullum Hebræis vel sermonis ejusdem excolit vestigium in versione Græcâ apparet. Christiana autem dogmata, quæ in versione irrepisse Grotius autumavit, recurrunt etiam in libris Machabæorum, in Philone, eorumque pars etiam apud Platonem legitur. Namque in Machab. lib. 1, cap. 6 et 7, in Eccli. 18, et 24, 51, 52, et 54, 10, etc., in Philone in locis supra laudatis, testimonia legitimus disertissima de vitâ iustorum æternâ, quemadmodum et æternis impiorum suppi-

sub iudice litem esse, quis eum Græcâ linguâ tradiderit; Hebræicam enim exemplar jam inde saltem ab Hieronymi ætate nusquam inventum est (1).

De argumento libri Sapientie.

Argumentum libri breviter indicat Augustinus epist. 150, ubi eum librum christianæ Sapientie vocat; totus enim in eo versatur, ut præmissâ generali ad Sapientiam exhortatione, relictisquæ insipientium Argumentis, alique insipientie alatis incommodis, Sapientie emolumenta, pretium; adipiscendæ methodum, effectus mirabiles, tum erga privatas personas, tum erga populum universum, sive puniendo, sive remunerando declarat; ita tamen ut ab incretâ Sapientia ad creatam ejus imaginem, quam inspirat animabus puris, subinde delabatur: hinc non immeritò ab Epiphano lib. de Ponderibus et Mensuris *καταίσιμος*, quæsi omnis virtutis armarium liber nominatus est; ejus virtutis auctorem Christum Dominum, ejusque vitam et passionem evidentissimè c. 2 prophetando prædicit. Si qui tamen velit hunc librum à cæteris moralibus Sæcæ libris peculiariter notâ distinguere, Sapientia iudicis et rerum dominus, Proverbia illius ac domesticus, Ecclesiasticus populum universum instituit.

quis. An igitur propterea recensita à Christianis opera illa suspicabimur? Vanità illa justæ pictura, persecutionibus et calumniis afflicta, ac tandem violentâ morte oppressa, nonne etiam à Platone de Republ. lib. 2 exhibetur, ex quo in Cicerone de Republ. lib. 5, et Senecam (Apud Lact. lib. 6, c. 17, ex Senec. lib. Moral. Phil. os.), derivatum scimus? Sciam est etiam quantum veteres Græci ipsique Judæi scriptores doctrinæ hujus philosophi staderent; nec ab eis prostratis suscipere, operis injusce scriptoræ consecrandam dixisse hanc de viro justo ideam, latiusque explicant in opere hanc divinam suscipere, assertè in hunc modum è explicitate, quæ apud Paganos tenebatur, in libertatem veritate, ita S. Paulus conceptus interduo, et verba ipsa profanorum auctorum consecravit (Tit. 1, 12). (Calmet.)

Ad ætatem accuratè definitam desunt argumenta; id solum patet, Hebræos auctoris philosophiam Græcâ apprime novisse; liber igitur Sapientie, desinente secundo vel incitante primo seculo ante Christum, scriptus esse videatur. Loca, quæ regibus Sapientiam stantem, et persecutiones illi vel amici Dei (populi Judæorum) commemorant, videntur ætatem Antiochi Epiphani innotere. Qui librum in tempora post Christum removerunt, nihil proferunt quod reutationem mereatur. (Rossmuller.)

(1) Textus Hebræicus quem R. Mose Ben Nachman vidit, non erat nisi versio Syriaca characteribus Hebræicis scripta. (Rossmuller.)

IN LIBRUM SAPIENTIÆ COMMENTARIUM.

CAPUT PRIMUM.

1. Diligite justitiam, qui judicatis terram; sentite de Domino in bonitate, et in simplicitate cordis querite illum;

CHAPITRE PREMIER.

1. Aimez la justice, vous qui êtes les Juges de la terre; ayez du Seigneur des sentiments dignes de lui, et cherchez-le avec un cœur simple;

2. Quoniam inventur ab his qui non tenent illum; appareat autem eis qui fidem habent in illum.

3. Perversæ enim cogitationes separant à Deo; probata autem virtus corrigit insipientes.

4. Quoniam in malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis.

5. Spiritus enim sanctus discipline effugiet fictum, et auferet se à cogitationibus quæ sunt sine intellectu, et corrumpit à superveniente iniquitate.

6. Benignus est enim spiritus sapientie, et non liberabit maledicum à labiis suis: quoniam renum illius testis est Deus, et cordis illius scrutator est verus, et lingua ejus auditor.

7. Quoniam Spiritus Domini replevit orbem terrarum; et hoc, quod continet omnia, scientiam habet vocis.

8. Propter hoc qui loquitur iniqua, non potest latere, nec præterit illum corripiens iudicium.

9. In cogitationibus enim impii interrogatio erit; sermonum autem illius auditio ad Deum veniet, ad correptionem iniquitatum illius.

10. Quoniam auris zeli audit omnia, et tumultus murmurationum non abscondetur.

11. Custodite ergo vos à murmuratione, quæ nihil prodest, et à detractone parole lingue, quoniam sermo obscurus in vacuum non ibit; os autem quod mentitur, occidit animam.

12. Nolite zelare mortem in errore vitæ vestræ, neque acquiratis perditionem in operibus manuum vestrarum.

13. Quoniam Deus mortem non fecit, nec lætatur in perditione vivorum.

14. Creavit enim, et essent, omnia; et sanabiles fecit nationes orbis terrarum; et non est in illis medicamentum externum, nec inferorum regnum in terra.

15. Justitia enim perpetua est, et immortalis.

16. Impii autem manibus et verbis accersierunt illam; et astimantes illam amicum, deflexerunt, et ipsationes posuerunt ad illam: quoniam digni sunt qui sint ex parte illius.

2. Parce/que ceux qui ne le tenent point le trouvent; et il se fait connaître à ceux qui ont confiance en lui;

3. Car les pensées corrompues séparent de Dieu; et sa puissance éprouvée convainc les fous.

4. Aussi la sagesse n'entrera-t-elle point dans une âme maligne, et elle n'habitera point dans un corps assujéti au péché;

5. Parce que l'Esprit saint qui enseigne toute science lui le déguise; et il se retire des pensées qui sont sans intelligence; et l'iniquité survenant, il se retire;

6. Car l'esprit de sagesse est plein de bonté; et il ne sauvera pas le médisant de la peine due à ses lèvres; parce que Dieu est témoin des pensées de ses reins; il pèche véritablement le fond de son cœur, et entend les paroles de sa langue;

7. Car l'esprit d. Seigneur remplit l'univers, et comme il contient tout, il connaît aussi tout ce qui se dit.

8. C'est pourquoi celui qui prononce des paroles d'iniquité ne peut se cacher devant lui, et il n'échappera point au jugement qui doit tout punir;

9. Car l'impie sera interrogé sur ses pensées; et ses discours iront jusqu'à Dieu, qui les entendra pour le punir de son iniquité;

10. Parce que l'oreille jalouse de Dieu entend tout; et le tumulte des murmures secrets ne lui sera point caché.

11. Gardez-vous donc des murmures, qui ne peuvent servir de rien; et ne soulevez point votre langue par la médisance; parce que la parole la plus secrète ne sera point impuissante, et que la bouche qui ment tuera l'âme.

12. Cessez de chercher la mort avec tant d'ardeur dans les égarements de votre vie; et n'employez pas les travaux de vos mains à acquérir votre perie;

13. Car Dieu n'a point fait la mort, et il ne se réjouit point de la perte des vivants.

14. Il a tout créé pour subsister. Toutes les créatures étaient saines dans leur origine; il n'y avait en elles rien de contagieux ni de mortel; et le règne des enfers n'était point alors sur la terre.

15. Car la justice est stable et immortelle.

16. Mais les méchants ont appelé la mort à eux par leurs œuvres et par leurs paroles; et la croyant amie, ils en ont été consumés; ils ont fait alliance avec elle, parce qu'ils étaient dignes d'une telle société.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — *DILIGITE JUSTITIAM, QUI JUDICATIS TERRAM.* Merito à dilectione justitiæ exorditur Sapientia; nam, ut est Ecclesiastici 1: *Conspiciens Sapientiam, conserva justitiam, et Deus præbabit eam tibi.* Quare etiam omnibus hominibus initium vitæ bonæ sit facere justitiam, quanto magis regibus populorumque rectoribus hoc inculcandum est: quorum regna, remota justitiâ, quid sunt nisi magna latrocinia, ut ait Aug. 4 de Civit. Dei, c. 4. Parum est autem tenere justitiam, nisi etiam diligas; qui enim tenent, tenent; qui autem diligunt, zelantur, inquit Bernardus lib. 2 de Consideratione, c. 2. *SENTITE DE DOMINO IN BONITATE.* hoc est, benè, Hebraismo, ita ut sanam orthodoxamque de Deo atque ejus providentiâ sententiam teneatis, memores non hominis vos exercere iudicium, sed Domini inspectoris, ut vocat Joseph 2 Paral.

19. *ET IN SIMPLICITATE CORDIS QUERITE ILLUM,* hoc est, simpliciter, sincerè et ex animo, sine diffidentia potentia, vel bonitatis eum invocando, sine fictione operando. Caret autem merito simplicitatis omne quod arte efficitur et fraude compositum est, inquit Ambr. 5 Olic. c. 9. *QUANQUAM HEBR. tam, id est, simplicitas, innumeris Scripturæ locis quamlibet vitæ integritatem et perfectionem significat (1).*

(1) *Diligite justitiam, qui judicatis terram.* Principes, monarchas, iudices scriptor aliquot; propria enim regum procerumque virtus est sapientia. Ut illos suis in ditionibus moderatos faciat, tria postulat: 1º ut justitiam amet; 2º ut ex qua de Deo sentiant; 3º ut Deum integrè animi sinceritate bonique fide querant. Hæc si absint, inutile prostris studium erit illos ad sapientiam amorem hortari; nequam enim Deus sapientiam largietur homini qui peccato inicitur, qui iniqua de Deo